

Section Sportive Football Masculin - Année scolaire 2020/2021

Le concours est uniquement ouvert aux élèves admis en classe de Seconde

- Classe de seconde

Enseignements communs voir annexe

En seconde l'élève ne pourra pas prendre d'enseignement optionnel.

Langues obligatoires :

- LVA : Anglais - LVB : Espagnol ou Allemand

L'élève pourra en fonction de ses résultats suivre en première générale ou technologique.

- La pratique sportive

Au lycée Marguerite de Valois : un emploi du temps aménagé permet la pratique sportive aux élèves de la section ; l'horaire hebdomadaire étant d'environ 8 heures. Cette pratique est encadrée par 2 entraîneurs titulaires d'un BEF et d'un BMF sous le contrôle d'un professeur d'éducation physique spécialisé de la discipline, qui assure la coordination des activités scolaires et sportives. En outre, les élèves de la Section Sportive Football font l'objet d'une surveillance médicale continue.

- L'hébergement

Demi-pension ou internat en chambre triple.

Pour les élèves internes, l'établissement ne peut pas assurer l'hébergement du vendredi soir au dimanche soir.

L'admission

La sélection sportive des candidats se déroulera en 2 étapes :

1^{ère} phase : le Mardi 14 avril 2020 à Angoulême

2^{ème} phase : le Mardi 5 mai 2020 à Angoulême

1^{ère} Phase : basée sur du jeu, les candidats pourront s'exprimer sur l'ensemble d'une journée sur différentes oppositions. Durant cette journée, l'observation se portera sur l'attitude du candidat sur le terrain, dans le jeu. A la suite de cette première étape, une première sélection élargie sera transmise au lycée et diffusée aux familles fin avril.

2^{ème} phase : seuls les candidats figurant sur la liste élargie seront convoqués afin de participer à des épreuves athlétiques, techniques et à des oppositions.

A la suite de cette sélection, l'admission définitive, subordonnée à une orientation en seconde générale sera arrêtée fin juin par une commission d'affectation présidée par le Proviseur du Lycée Marguerite de Valois après étude des dossiers scolaires des candidats et en fonction du poste occupé par l'élève.

Date limite d'inscription le 7 avril 2020

Les candidats doivent faire parvenir :

- La feuille d'inscription ci-jointe
- Une photocopie du livret de famille
- Certificat médical – aptitude à faire du sport – (Médecin titulaire du CES de médecine sportive)
- Les photocopies des bulletins du 1^{er} et 2^{ème} trimestre de l'année scolaire en cours

Le tout adressé au : Lycée Marguerite de Valois - Secrétariat des Proviseurs Adjoints
CS 52324 – 16023 ANGOULEME Cédex